

Arrêté de la DACS du 2 février 2009 portant désignation des membres du jury chargé de procéder à l'examen d'aptitude à la profession d'administrateur judiciaire

NOR : JUSC0901684A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le titre I^{er} du livre VIII du code de commerce, notamment ses articles L. 811-5, R. 811-19 et R. 811-20 ;

Vu l'avis du Conseil national des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires du 5 juin 2008,

Arrête :

Article 1^{er}

Le jury chargé de procéder à l'examen d'aptitude à la profession d'administrateur judiciaire est composé ainsi qu'il suit :

Président titulaire : M. Henry-Bonniot (Patrick), président de chambre à la cour d'appel de Paris.

Président suppléant : M. Besse (Jean), président de chambre à la cour d'appel de Versailles.

Membres titulaires :

- M. Rossi (Patrick), magistrat ;
- M. Klotz (Jean-Philippe), juge au tribunal de commerce de Paris ;
- M. Lienhard (Alain), personne qualifiée en matière économique et sociale ;
- M. Jeannerot (Philippe), administrateur judiciaire ;
- M. Sapin (Bruno), administrateur judiciaire.

Membres suppléants :

- Mme Rohart (Isabelle), magistrate ;
- M. Drummen (Jean-Bertrand), président du tribunal de commerce de Nanterre ;
- Mme Perochon (Françoise), professeur de droit ;
- M. Bidan (Christophe), administrateur judiciaire ;
- M. Blanc (Jean-François), administrateur judiciaire.

Article 2

Le jury chargé des épreuves d'admissibilité à caractère théorique de l'examen d'aptitude à la profession d'administrateur judiciaire prévue au V de l'article 108 du décret du 10 juin 2004 susvisé est composé ainsi qu'il suit :

Président titulaire : M. Henry-Bonniot (Patrick), président de chambre à la cour d'appel de Paris.

Président suppléant : M. Besse (Jean), président de chambre à la cour d'appel de Versailles.

Membres titulaires :

- M. Rossi (Patrick), magistrat ;
- M. Rossignol (Jean-Luc), maître de conférences en sciences de gestion ;
- Mme Walliser (Elisabeth), maître de conférences en sciences de gestion ;
- M. Jeannerot (Philippe), administrateur judiciaire ;
- M. Sapin (Bruno), administrateur judiciaire.

Membres suppléants :

- Mme Rohart (Isabelle), magistrate ;
- M. Claveranne (Jean-Pierre), professeur en sciences de gestion ;
- M. Mard (Yves), maître de conférences en sciences de gestion ;
- M. Bidan (Christophe), administrateur judiciaire ;
- M. Blanc (Jean-François), administrateur judiciaire.

Article 3

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait à Paris, le 2 février 2009.

Pour la garde des sceaux, ministre de la justice, et par délégation :

La directrice des affaires civiles et du sceau,

P. FOMBEUR